

Date de génération de ce justificatif : 04/08/2024

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAS SCOTPRIME – Dissolution de société

Référence : L009735

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 22 avril 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Dissolution de société Radiation de société

SCOTPRIME Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 141 rue du Commerce PIBS 56011 VANNES 877 892 406 RCS VANNES AVIS DE MODIFICATION Par décision du 31 décembre 2021, la société SCOTPRIME SEAFOODS LIMITED, associée unique de la société SCOTPRIME, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de VANNES. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de VANNES. POUR AVIS Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)